

En finir avec l'austérité,
pour l'écosocialisme

www.lepartidegauche.fr

Parti de
Gauche
FRONT
DE GAUCHE

Le contre- budget 2014

www.lepartidegauche.fr

Une proposition du



Non à l'addition Hollande !

Les hausses d'impôts et les coupes budgétaires sous Hollande représentent une saignée aveugle de 75 Mds € pour satisfaire les marchés.

Ça suffit comme ça !

Les Nostradamus de la croissance

En 2013, nous écrivions, que les hypothèses de croissance du Gouvernement Ayrault à 0,8 % étaient « pour le moins optimistes voire farfelues compte tenu de la cure d'austérité imposée aux Français ». Les faits nous ont donné raison mais les voilà avec une prévision de + 0,9 % en 2014 : ils vont encore chercher à nous mystifier. Nous savons qu'ils n'y arriveront pas non plus tant la crise est profonde et parce que la saignée moyenâgeuse de l'austérité aggrave le mal.

Dépassée par la situation, la Troïka Hollande-Ayrault-Moscovici est incapable de résoudre l'équation macroéconomique à laquelle nous sommes confrontés. Ils ne peuvent ignorer les analyses de l'INSEE, des instituts de conjoncture et même du FMI, qui toutes s'accordent à dire que la récession est la conséquence des mesures de réduction de la dépense publique. Ayrault et ses mesures d'austérité vont provoquer la récession et aggraver le chômage ! Le Front de Gauche est le seul capable de faire face à l'ampleur de la crise.

L'augmentation immédiate de la consommation populaire par l'effet démultiplicateur de notre politique favorable au salaire et à l'investissement favoriserait l'activité et créerait un besoin important de main d'œuvre qui, à son tour, se traduirait par une augmentation de la demande intérieure, alors que l'accumulation considérable du capital permise aujourd'hui n'alimente que la rente et la spéculation. Nous sommes les seuls réalistes ! Nous incarnons la seule stratégie crédible de sortie de crise !'

1 Voir Annexe 1 sur notre relance de l'activité pour éradiquer le chômage.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION..... | 4 |
| FISCALITÉ..... | 6 |
| Leurs reculades..... | 6 |
| Refonder l'impôt : vite la révolution fiscale !..... | 7 |
| ÉCOLOGIE..... | 8 |
| Leur politique productiviste..... | 8 |
| Vers l'écosocialisme..... | 9 |
| SANTÉ..... | 10 |
| Leurs destructions..... | 10 |
| La santé n'est pas une marchandise..... | 11 |
| POLITIQUE DES TERRITOIRES..... | 12 |
| Leur décentralisation inégalitaire..... | 12 |
| Pour l'égalité des territoires de la République..... | 13 |
| ANNEXE 1 : Relancer l'activité pour éradiquer le chômage et investir dans l'éducation..... | 14 |
| ANNEXE 2 : Un budget de gauche, nous on peut !..... | 15 |
| Le contre-budget 2013..... | 15 |

Introduction

Le mensonge de Hollande : la France soumise aux marchés et aux austéritaires

Selon son auteur (un certain Jérôme Cahuzac), le premier budget du quinquennat devait permettre « *de recouvrer notre souveraineté* ». Les « experts » de la Cour des comptes, de la Commission européenne et du Fonds monétaire international ont pourtant à nouveau dicté les grandes lignes du projet de loi de finances pour 2014 (PLF 2014). En juin 2013, la Cour exigeait 13 milliards d'économies. En août 2013, le FMI insistait sur la nécessité de réduire la dépense plutôt que d'augmenter les recettes. En septembre 2013, le Gouvernement Ayrault les satisfaisait en proposant de réduire les dépenses publiques de 15 milliards d'euros.

Encadré par les clauses du traité Merkhollande, la procédure d'adoption du plan d'ajustement 2014 sera encore moins démocratique que les années précédentes. La discussion, le vote puis l'exécution du budget s'effectueront, en effet, sous la contrainte. En ratifiant le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) puis en approuvant, en mars 2013, le paquet européen législatif dit « two pack », **la majorité a accepté que la France renonce à sa souveraineté budgétaire**. Pour la première fois, le projet de loi de finances 2014 a ainsi dû recevoir l'imprimatur de la Commission européenne - qui peut désormais demander une révision des projets de budgets nationaux dans un délai de deux semaines - et du Haut Conseil des finances publiques (HCFP) avant même son examen par les élus du Peuple français.

Créé en 2013, ce HCFP réunit des technocrates insubmersibles, des économistes à gage et des représentants du patronat pour qu'ils « expertisent » les projets du gouvernement. Dans son avis rendu le 25 septembre 2013 sur le PLF, le HCFP exige plus d'austérité et, notamment, « une stricte maîtrise de la masse salariale de l'État ». A défaut, dès 2014, il mettra en œuvre le mécanisme de correction prévu par le TSCG qui lui permet d'imposer des mesures d'« économies » au Gouvernement.

Leur France abaissée, notre France ambitieuse

Dans le détail de son contenu, le plan « austéritaire » du gouvernement répartit les « efforts » attendus de l'État (- 7,5 Mds €), de la Sécurité sociale (- 6 Mds €) et des collectivités locales (- 1,5 Md €) en leur administrant le traitement « austéritaire » infligé à l'ensemble des économies européennes. La hausse de la TVA (+ 6 Mds € à la charge des ménages à travers l'impôt le plus injuste qui soit²), les baisses de salaires pour des millions de fonctionnaires³, le démantèlement des services publics et de la protection sociale⁴, la mise en péril du secteur associatif⁵ privé par la

² Les 10 % des ménages les plus pauvres consacrent 8,1 % de leur revenu à la TVA contre seulement 3,4 % pour les 10 % les plus riches.

³ Le gel du point d'indice de la fonction publique, décidé par Sarkozy et maintenu par Hollande, depuis maintenant 3 années consécutives, rend la vie plus chère, notamment pour les petites payes. Le Gouvernement a été obligé d'augmenter la rémunération des agents de catégorie C, qui représentent 75 % des agents de la fonction publique territoriale, pour éviter qu'ils ne soient payés moins que le SMIC.

⁴ Voir le chapitre 3 sur la santé.

⁵ Le secteur associatif a ainsi perdu 35 000 emplois depuis 2010.

baisse des subventions locales⁶, le gel des allocations logement (APL) pour 6,4 millions de ménages, la réduction de l'aide juridictionnelle : le Gouvernement a élaboré un budget de classe.

Pour atteindre les objectifs qui lui sont fixés à Washington, à Wall Street, ou à Bruxelles, le Gouvernement Ayrault n'hésite pas à abaisser la France. La mission budgétaire « Défense » aura ainsi vu ses effectifs diminuer de 5 % en deux ans. Les crédits consacrés à l'« action extérieure de l'État » ont reculé de 2 % sur la même période. Le Gouvernement ajuste ainsi ses moyens à ses ambitions diplomatiques.

Point besoin d'une diplomatie forte et indépendante pour une France soumise à l'OTAN et au Grand Marché Transatlantique : il **démantèle également les services publics offerts aux Français de l'étranger**. Il diminue enfin les subventions versées à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, à Campus France et à l'Institut français (réduction de 2 % dans le PLF 2014, soit un « effort » de 11,4 M €).

De notre côté, nous préconisons la revitalisation des réseaux diplomatiques pour redevenir le second réseau au monde : une meilleure gestion et un changement des priorités diplomatiques permettront de mettre fin à l'atlantisme sauce Hollandaise et d'œuvrer pour une défense souveraine et altermondialiste (1 Md €). Ils veulent économiser ? Qu'ils arrêtent les opérations extérieures (OPEX - de 0,5 à 1,5 Md €) !

Nous on peut !

En plus d'être injuste, la politique gouvernementale ne marche pas. Les gouvernements UMP puis PS ont infligé 60 Mds d'« efforts » en 2012 et 2013 ; parallèlement, le déficit public est seulement passé de 5,3 % à 4,1 %. Tout ça pour ça ! Ces gouvernements se révèlent par ailleurs incapables de prévoir les conséquences économiques désastreuses de leur politique austéritaire : **la différence de déficit budgétaire pour 2014 entre les prévisions d'il y a un an et celles d'aujourd'hui est de 35 milliards d'euros, soit une sous-évaluation de 70 % des méfaits de l'austérité !**

Nous ne sommes pas condamnés à subir cette politique de droite. Changer vraiment la vie du Peuple, nous, on peut ! En 2013, nous avons proposé un contre-budget qui rendait coup pour coup en déclinant en recettes comme en dépenses ce qu'aurait été la première loi de finances d'une gauche réaliste et efficace : un contre-budget qui rapportait (131,9 Mds €) plus qu'il ne coûtait (101,6 Mds €) aux finances de l'État⁷.

En 2014, on ne lâche rien ! Le contre-budget 2014 décline nos priorités au niveau national, dans le domaine social et pour le secteur local. Il présente une alternative globale à la hauteur de l'offensive généralisée contre la dépense publique et des renoncements des solfériniens. Les incompetents, c'est eux ; les réalistes, c'est nous. Nous, on peut !

⁶ Voir le chapitre 4 sur les territoires.

⁷ Voir annexe 2.

« *Nous devons être au combat ensemble.* » (Pierre Moscovici, à l'université d'été 2013 du MEDEF)

La TVA : l'impôt le plus injuste

Le 1er janvier prochain, tout va augmenter. Le responsable, c'est François Hollande qui a décidé d'augmenter la TVA. Au total, le gouvernement va ponctionner 7 milliards d'euros dans les poches du peuple. Une division rapide sur les 65 millions de Français aboutit au résultat suivant : la TVA Hollande va prendre en moyenne 107 euros par an à chaque Français, enfants compris ! Un couple avec deux enfants va donc voir son pouvoir d'achat privé de 428 euros par an en moyenne ! Avec les solfériniens comme avec Sarkozy, c'est le peuple qui paiera.

Car la TVA est un impôt particulièrement injuste. C'est un impôt qui frappe plus fortement les plus pauvres que les plus riches. L'INSEE a calculé que les 10 % des ménages les plus pauvres consacrent 8,1 % de leur revenu à la TVA, contre seulement 3,4 % pour les 10 % les plus riches. Tout ça pour payer le cadeau de 20 milliards d'euros par an fait au MEDEF. Les 7 milliards d'euros de TVA doivent en effet financer une partie du « crédit d'impôt compétitivité ». 20 milliards qui viendront s'ajouter aux 30 milliards d'exonérations de cotisations sociales déjà accordés chaque année sans aucune contrepartie.

Une politique de la capitulation

Dur avec les nôtres, le Gouvernement détaille au moindre frottement de sourcil patronal, comme l'ont montré sa reculade au sujet de la nouvelle taxe sur l'excédent brut d'exploitation (EBE) et sa décision de vider de sa substance la promesse de taxe à 75 % sur les revenus supérieurs à un million d'euros par an. Il a également capitulé devant le premier battement d'ailes d'exilés fiscaux⁸ et marqué son soutien aux plus-values immobilières à travers la mise en place d'abattements fiscaux supplémentaires sur la vente des résidences secondaires.

Le rendement de la nouvelle taxe sur l'EBE ne devait pourtant s'élever qu'à 2,5 milliards d'euros (soit 0,8 % des marges totales dégagées par le secteur privé en 2013 et était en partie compensée par la suppression ou diminution d'autres impôts dont s'acquittent aujourd'hui les entreprises), car elle ne devait pas concerner les petites entreprises et permettait de lutter en partie contre l'optimisation fiscale. En effet, l'impôt sur les sociétés est un véritable panier percé car les jeux d'écritures comptables permettent aux grands groupes de vider le résultat net de son contenu par le jeu des dotations, provisions ou déductions des intérêts d'emprunts. Avec une assiette plus large, la taxe sur l'EBE aurait aussi permis d'instiller un peu de justice dans la fiscalité des entreprises.

Établir de la justice fiscale entre les entreprises est nécessaire, éradiquer le coût du capital est vital ! Pour ce faire, c'est vers une vraie refonte de l'assiette de l'impôt sur les sociétés (IS) qu'il faut aller en supprimant les mesures dérogatoires qui incitent aux placements financiers et aux distributions de dividendes (l'exonération des plus-values de cession coûte environ 10 Mds € chaque année).

⁸ Voir le chapitre 2 sur l'écocialisme.

Refonder l'impôt : vite la révolution fiscale !

Un impôt citoyen sur les revenus

En 2014, l'impôt sur le revenu aura 100 ans : une belle occasion de le refonder pour rendre notre fiscalité vraiment progressive et efficace. Progressiste à sa création, il est devenu une véritable époussette percée à la suite des nombreuses attaques qu'il subit depuis 30 ans. Il est inacceptable que 60 % des revenus du capital soient exonérés contre à peine 10 % pour les revenus du travail. **Une révolution fiscale s'impose !** Elle est possible en refondant l'assiette de l'IR à partir de celle de la CSG et en supprimant les innombrables exonérations et niches fiscales, aussi inefficaces qu'injustes. **Cet impôt citoyen du XXI^e siècle se substituera à la CSG et à l'IR tout en conservant l'affectation distincte des recettes sociales.** Avec un barème unique de 14 tranches véritablement progressif et une assiette élargie, il rapportera 20 Mds € la première année tout en constituant une baisse d'impôt pour plus de 90 % des citoyens ! Les taux seront apparents pour enfin rendre lisible notre fiscalité et un revenu maximal sera instauré.

Un impôt républicain

Le système d'imposition reconnaîtra de la même manière les citoyens, indépendamment de leur sexe ou de leur statut familial, à travers l'**individualisation de l'impôt**. Il faut en finir avec l'exception française de l'imposition conjointe obligatoire qui favorise les couples dont l'un des conjoints gagne plus que l'autre, véritable frein à l'activité des femmes, maintenant l'idée du salaire de la femme comme « revenu d'appoint ». La fiscalité n'a rien à voir avec les choix de vie conjugaux des citoyens. **Nous supprimerons également le quotient familial**, qui favorise très nettement les 10 % des ménages les plus aisés, en le remplaçant par un crédit d'impôt égal pour chaque enfant. La **taxation différentielle des français** de l'étranger rappellera que le consentement à l'impôt fonde aussi notre République.

Plus généralement, nous n'accepterons plus l'ensemble des exonérations qui mitent notre système fiscal, devenu opaque et très peu redistributif. Le plafonnement du PLF2013 est limité, *a priori*, par le nombre restreint de niches concernées. Nous proposons un **audit citoyen de toutes les niches fiscales** (plus de 80 Mds € en 2014) afin de faire l'inventaire précis de toutes les exonérations d'impôt inutiles socialement et écologiquement. **La suppression immédiate des niches fiscales les plus honteuses doit rapporter près de 60 Mds €⁹.**

Un impôt général sur le capital et un héritage maximal

L'ISF ne sera plus soumis à aucune exonération (sauf les biens réellement nécessaires à la production) et rendu fortement progressif pour qu'il se rapproche d'un impôt général sur le capital. **Les successions et donations seront fortement encadrées pour combattre la transmission des inégalités** : au delà d'un montant forfaitaire égal au patrimoine médian net des emprunts (un peu moins de 90 000 € par adulte en 2012), les héritages seront taxés progressivement jusqu'à un seuil maximal au dessus duquel la taxation marginale est de 100 % et égal au patrimoine des 0,01 % les plus riches (33 millions € en 2012).

Au diable les paradis ! Affronter les fraudeurs

Pour redonner à la France les moyens de sa souveraineté budgétaire, les fonctionnaires français doivent lutter à armes égales contre les fraudeurs : nous leurs redonnerons les moyens qui étaient les leurs en 2002 par la création de 30 000 emplois sur trois ans (0,4 Md €). Que ce soit la **fraude fiscale ou sociale et l'évasion fiscale, chaque année c'est un manque à gagner d'environ 100 milliards d'euros pour l'État et la Sécurité sociale**. Nous bloquerons les échanges de capitaux avec les paradis fiscaux tout en imposant la transparence des activités des entreprises et la construction d'un registre financier des patrimoines : Le délai de prescription sur les avoirs financiers non déclarés sera porté à trente ans et les patrimoines de plus de 3 millions d'euros contrôlés tous les ans¹⁰. **L'utilisation des dispositifs et sanctions prévus par le code des douanes** permettra aussi de renforcer l'efficacité de la lutte.

La gabegie Hollande : le CICE (10 Mds € en 2014 et 20 Mds € à partir de 2015)

⁹ En 2011, l'Inspection générale des finances estimait à 52,5 Mds € le montant des niches fiscales inutiles et cela dépasse les 100 Mds € en comptabilisant l'ensemble des dépenses fiscales déclassées.

¹⁰ Alors qu'ils sont censés l'être tous les trois ans aujourd'hui, ce qui en pratique ne se fait pas : la Cour des comptes affirme ainsi que la probabilité pour un contribuable fortuné d'être contrôlé est d'une fois tous les 40 ans.

Écologie

Leur politique productiviste

« *Le budget 2014 est mauvais* » (Delphine Batho, ancienne ministre de l'Écologie)

Le Gouvernement soutient la politique de l'offre (c'est-à-dire des cadeaux au Medef), dont il attend un retour de la croissance, sans s'interroger sur le contenu de la production, sa finalité, comment, par qui et pour qui on produit.

Cette pensée magique (la « mystique de la croissance » selon l'expression de Dominique Méda) est à proscrire. Penser qu'il existe un « bon » taux de croissance du PIB à retrouver sur une longue période, c'est penser que l'économie pourrait doubler par exemple tous les 25 ans, une conception intenable d'un point de vue environnemental comme sous l'angle des rapports Nord-Sud.

Les richesses existent ! Le patrimoine professionnel de Bernard Arnault atteint ainsi 1,8 million d'années de SMIC. Un Français sur 30 est millionnaire. Il faut donc prendre l'argent là où il est, et partager sans attendre, à la fois en revenant au partage travail/capital d'il y a 30 ans, et en opérant une réforme fiscale en profondeur qui restaure la progressivité de l'impôt.

Pour une autre fiscalité écologique, contre les gaspillages systémiques

Avec son projet de contribution climat-énergie, le Gouvernement reste dans une logique libérale de taxation indifférenciée de la consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre, sans se soucier de la part contrainte des dépenses visées, ni distinguer premiers usages indispensables et mésusage. Pire : l'affectation du produit de cette taxe au financement du CICE montre bien qu'il s'agit d'un nouveau transfert des ménages au profit des entreprises et leurs actionnaires. La hausse du taux intermédiaire de la TVA aura de graves conséquences sur deux secteurs déterminants pour la transition écologique. Elle frappera directement les transports en commun et la gestion des déchets ! Pour les transports collectifs, il faudra donc choisir entre augmenter leurs tarifs ou réduire le service et l'investissement. De même, cette augmentation de la fiscalité de la gestion des déchets fera augmenter le coût du recyclage alors qu'il faudrait le favoriser.

La Cour des comptes ment : le nucléaire est un gouffre budgétaire

Sous l'influence du lobby nucléaire, la Cour des comptes sous-estime quant à elle gravement le coût du nucléaire pour justifier son maintien (rapport de 2012). En annonçant un prix de 49,5 € le kWh, elle passe sous silence le coût de la réhabilitation des sites d'extraction d'uranium, du prolongement des réacteurs. Celui-ci est évalué à 55 Mds € par EDF alors qu'il devrait s'élever à 80 voire 100 Mds €. Elle passe sous silence l'augmentation de 35 % du coût de fonctionnement, le renouvellement du parc (160 Mds €), le traitement des déchets, le coût réel du démantèlement (200 Mds €) et même celui d'un accident grave (600 Mds € à 1000 Mds €).

À cela s'ajoute le coût social : la précarité énergétique, le coût environnemental, la dépendance liée à l'uranium, les risques encourus par les populations et le déni de démocratie que constitue le refus d'un référendum sur ce choix de stratégie énergétique. Et si l'on ajoute même le coût humain payé par les travailleurs et sous-traitants du nucléaire, le coût d'opportunité de maintien du nucléaire dans le mix énergétique français est une faute qui aura rapidement de lourdes répercussions budgétaires.

La politique spéculative du Gouvernement en matière nucléaire

De nouvelles dépenses seront concédées au lobby nucléaire par la voie de l'opération dite de « Grand Carénage » (ainsi que d'autres masses de dépenses), visant à rénover le parc nucléaire français suite au désastre de Fukushima. L'estimation du coût de cette opération est passée en 2013 de 45 Mds € à plus de 80 Mds €. Ce gaspillage d'argent public a aiguisé les appétits des spéculateurs et créé les conditions du doublement du prix de l'action EDF de 13,66 € en janvier 2013 à 24,50 € en octobre de la même année.

Or l'État envisage désormais d'en céder une partie au secteur privé. Ainsi, si l'État revendait aujourd'hui une partie de ses actions (il en détient 84,4 %) pour ne plus détenir que 70 % du capital, l'opération de vente lui rapporterait 6,4 Mds €. De fait, la seule politique énergétique du Gouvernement consiste à valoriser et à revendre les « bijoux de famille » de l'État, accentuant du même coup l'incroyable concentration des patrimoines privés entre les mains de quelques uns. Elle financierise les questions énergétiques avec une vision boutiquière de court-terme au détriment d'une approche basée sur l'intérêt général.

Vers l'écosocialisme

Des indicateurs alternatifs

Le bien-être humain ne peut plus être attaché à une conception marchande de la richesse sans égards ni pour l'immense majorité des humains, ni pour les équilibres des écosystèmes. **Il n'y a pas que le PIB !** La préparation puis l'exécution des budgets doit impliquer la publication simultanée des comptes économiques de la nation et de comptes sociaux et environnementaux. Elles seront aussi évaluées à l'aune d'un Indicateur de Progrès Humain (IPH) combinant la prise en compte du développement personnel, de l'harmonie sociale, de l'égalité et du respect de l'environnement.

Pour lutter contre les dépenses contraintes (près d'un actif sur deux allant travailler en voiture pourrait s'en passer) et aller vers une société sobre, la solution consiste à **planifier la rénovation thermique des logements, la conversion de l'industrie et de l'agriculture, le développement des transports publics et un nouvel aménagement du territoire.**

Financer la transition écologique

Pour financer cette transition écologique et sociale, les solutions existent ! Dès 2009, nous avons déposé une proposition de loi pour une autre fiscalité écologique. Elle visait à **supprimer un certain nombre de niches fiscales qui subventionnent la pollution** (et ne profitent qu'aux 10 % les plus riches) et sapent la progressivité de l'impôt, à introduire des taxes écologiques ciblées (et non indifférenciées) tenant compte des effets sur les budgets des ménages et assurant une transition créatrice d'emplois¹¹.

Surtout, cette proposition de loi instaurait une plus **grande progressivité de l'impôt sur le revenu, avec l'introduction de nouvelles tranches et d'un revenu maximal**. Cette mesure, d'une justice fiscale et sociale élémentaire, est aussi justifiée du point de vue environnemental, pour combattre le renforcement d'une classe de riches gaspillant les ressources de la planète. En effet, d'après un rapport de l'Insee de 2010, les 20 % des ménages les plus aisés émettent 2,7 fois plus d'émissions que les 20 % des ménages les plus pauvres.

Enfin, la dernière source de financement réside dans le **renoncement aux grands projets inutiles et imposés**. Ils sont nuisibles au niveau social et environnemental, et leur coût est tout sauf anecdotique : 35 milliards pour le site d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure, 8,5 milliards pour le Lyon-Turin ou l'EPR, 131 millions de financement de l'État pour Notre-Dame-des-Landes...

Le Pôle public de l'énergie : moins cher et un scénario créateur d'emplois !

Au pouvoir, nous mettrons en œuvre une politique énergétique d'avenir. D'un point de vue budgétaire, la **sortie du nucléaire coûtera moins cher que la rénovation ou le remplacement du parc**. En effet, selon l'association *Global Change*, les investissements à réaliser d'ici 2031 dans un scénario de sortie du nucléaire se situent autour de 410 milliards d'euros contre 470 dans un scénario de remplacement des centrales nucléaires, soit un gain de 60 milliards à long-terme utilisés pour investir et non pour spéculer.

Toutefois, pour opérer une telle transition sur des bases sérieuses et saines, il est nécessaire de **définanciariser l'énergie et d'assurer la maîtrise publique du secteur**. Ainsi, pour un Gouvernement vraiment de gauche, la première des opérations ne consiste pas à vendre mais plutôt à reprendre le contrôle intégral de l'ensemble des entreprises du secteur de l'énergie, à commencer par EDF, GDF et Areva. L'État procédera donc à leur rachat à un prix raisonnable pour un montant total qui s'élèvera à 39,8 Mds €¹².

Sur la base de cette réappropriation du bien commun, nous instituerons un **Pôle public de l'énergie qui coordonnera, dans le cadre d'une planification écologique, la sortie du nucléaire et la transition énergétique**. De nombreux postes gratifiants, qualifiés et bien payés sont à la clef de notre programme. Le CNRS évalue ainsi le nombre d'emplois créés par la mise en œuvre du scénario Négawatt (sur lequel nous nous appuyons) à 632 000. L'ADEME établit le nombre d'emplois créés par la transition énergétique à 825 000.

La dépense inutile que nous économiserons :

Arrêt du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (131 M €).

¹¹ Voir les résultats prédictifs du modèle Three-ME développé par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

¹² Soit les deux tiers du gain à long terme de la sortie du nucléaire par rapport au remplacement des centrales.

Santé

Leurs destructions

« *Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale est le frère jumeau du projet de budget 2014 : c'est un budget d'austérité.* » (Réaction de la CGT dans L'Humanité du 3 octobre 2013)

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale est un budget d'austérité. Il acte la contre-réforme des retraites en cours d'examen au Parlement et ses agressions contre les jeunes, les salariés et les retraités. Il comprime les dépenses de santé en ramenant l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) à 2,4 % quand sa croissance tendancielle est estimée à 3,8 % par la commission des comptes de la Sécurité sociale.

Démanteler l'hôpital public, renforcer les assureurs privés

Il prive l'hôpital public de moyens en lui imposant 440 M € « d'efforts » qui viendront s'ajouter à la destruction méthodique entamée sous Sarkozy. Dans le même temps, **il ne propose rien pour remédier à l'endettement des hôpitaux** et, en particulier, à sa composante toxique. Il ne remet pas en cause la tarification à l'activité qui crée des déficits pour mieux fermer ensuite des services hospitaliers.

La chasse aux dépenses est un prétexte. N'importe quel spécialiste de la sécurité sociale sait que la cause numéro un du déficit est l'explosion du chômage et la stagnation des salaires. Ces deux éléments réduisent les cotisations perçues par la Sécurité sociale en général, et l'assurance-maladie en particulier. De ce fait, on constate une montée en puissance des assurances complémentaires, mutualistes ou commerciales, qui prennent par exemple en charge 71,5 % des dépenses d'optique des ménages.

Une politique de l'insécurité sociale

Cette situation crée une immense inégalité. Ceux qui n'ont pas les moyens de se payer une complémentaire de qualité, voire de se payer une complémentaire tout court, sont obligés de renoncer aux soins, à commencer à leurs lunettes. En effet, le « *reste à charge* », c'est-à-dire ce qui n'est remboursé ni par la Sécurité sociale ni par la complémentaire, est alors **trop élevé pour les ménages pauvres mais aussi pour nombre de nos concitoyens de la classe moyenne inférieure, les étudiants précaires, les retraités avec de petites pensions** etc. Comme le dit Frédéric Pierru, chercheur au CNRS, « un euro transféré de l'assurance maladie vers les complémentaires est un euro inégalitaire ».

Surtout, il y a une différence philosophique profonde entre la complémentaire, même mutualiste, et la Sécurité sociale. Par exemple, le prix de la cotisation à une complémentaire varie selon l'âge des patients. Pas la cotisation sociale versée à la Sécurité sociale. Et le niveau de remboursement dépend du prix que chacun paye pour sa complémentaire. C'est une logique complètement différente de celle de la **Sécurité sociale qui veut que chacun cotise selon ses moyens et reçoive en fonction de ses besoins.**

C'est aussi **une gabegie financière.** Les frais de gestion des organismes complémentaires sont trois fois supérieurs à ceux de la Sécurité sociale. Ils sont estimés autour de 5 % pour la Sécu et peuvent atteindre 15 % pour les complémentaires. Le privé coûte plus cher que le public ! Parmi les nombreuses raisons, les complémentaires engloutissent des sommes d'argent dans la publicité pour gagner des parts de marché quand la Sécurité sociale s'économise cette dépense par le principe de la cotisation obligatoire. Et la Sécurité sociale n'a pas non plus à rémunérer des actionnaires comme les assureurs ou les instituts de prévoyance.

Didier Migaud au coin du bois

Pourtant, certains veulent d'ores et déjà aller plus loin. Dans son rapport annuel sur les comptes de la Sécurité sociale, la Cour des comptes exige des « *économies considérables dans l'assurance maladie* ». Pour elle, « *résorber le déficit de la Sécurité sociale doit constituer une priorité majeure* ». **Pour elle, le remède, c'est la saignée !** Elle considère que c'est « *essentiellement en pesant sur la dépense que la trajectoire de retour à l'équilibre doit se poursuivre et s'accélérer* ». Elle veut en particulier s'attaquer à l'hôpital public dont elle exige 5 Mds € d'économies. Elle souhaite généraliser le principe de « *l'hôpital sans lit* » qui pousse les malades vers la sortie de l'hôpital le jour même de leur opération. C'est le genre de projet défendu à Paris par la direction de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris et le solférinien Jean-Marie Le Guen pour l'hôpital de l'Hôtel-Dieu.

La santé n'est pas une marchandise

Notre programme *L'Humain d'abord* prévoyait d'aller vers le remboursement à 100 % par la Sécurité sociale des soins prescrits médicalement. Cette proposition vaut en particulier pour les soins optiques et dentaires ainsi que pour les prothèses auditives. Il en va de la santé publique. Il en va de l'égalité de tous devant la santé. Il en va de dé marchandisation de la santé. Il en va du droit au bonheur.

Pour l'égalité de tous devant la santé

En ce qui concerne l'optique, le dentaire et l'auditif, la prise en charge par la Sécurité sociale du reste à charge aujourd'hui non-remboursé représenterait 1,4 milliards d'euros par an. L'intégration dans la Sécurité sociale de la part des complémentaires représenterait 3,6 milliards d'euros. Au total, le coût serait donc d'environ 5 Mds €. C'est à peine un quart des 20 milliards d'euros que François Hollande a décidé de donner, chaque année, en cadeau aux actionnaires sans aucune contrepartie au nom de la compétitivité.

Et encore ! Ces sommes supposent par exemple, que nous n'agissions pas sur les prix honteusement élevés des lunettes dans notre pays. Selon l'association de consommateur UFC-Que Choisir, le prix moyen d'une paire de lunettes est de 470 euros en France. Sur ce point, la Cour des comptes dresse un constat intéressant. Elle relève que les dépenses d'optique des Français sont deux fois supérieures à celles de nos voisins européens. Et la Cour des comptes est catégorique : « Dans une large mesure, le niveau des prix s'explique par celui des marges des intervenants de la filière ». Elle accuse en particulier les fabricants et distributeurs : « Au total, pour une paire de lunettes, la marge brute moyenne serait supérieure à 300 euros » et elle pourrait « excéder 600 euros pour une monture "de créateur" avec verres progressifs à options ».

Affronter les marchands

Il faut mettre au pas les marchands et faire baisser les tarifs. Malheureusement, dès qu'elle sort du constat pour entrer dans les recommandations, la Cour des comptes se perd de nouveau dans le libéralisme. Elle propose essentiellement « ouvrir le marché à plus de concurrence » en espérant une baisse des prix. Et elle appelle les complémentaires à « faire jouer plus activement la concurrence entre les distributeurs ».

Notre programme comprend des mesures audacieuses pour lutter contre ces prix délirants. Bien sûr, il faut réglementer plus strictement les prix. Mais au-delà, *L'Humain d'abord* prévoit notamment la création d'un « pôle public du médicament ». Celui-ci pourrait très bien fabriquer des lunettes moins chères. Mais cela suppose d'affronter les marchands. Et il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin en remettant en cause le paiement à l'acte et les dépassements d'honoraires au lieu de les légaliser comme vient de le faire Marisol Touraine. Et les laboratoires pharmaceutiques qui préfèrent leurs cours de bourse à notre santé ne sont pas en reste : nous refonderons la détermination des prix du médicament, son autorisation de mise sur le marché ainsi que les politiques de brevets.

Une loi de refondation de la Sécurité sociale

Pour financer convenablement la santé, il s'agit aussi de rompre avec la politique de réduction du « coût du travail » dont l'échec est patent quand on recense plus de 5 millions de chômeurs. Nous rétablirons les finances de la sécurité sociale en baissant le coût du capital pour augmenter les salaires et créer des emplois.

Mais, dans un second temps, il s'agira d'aller plus loin pour refonder la Sécurité sociale à travers notamment le remboursement intégral des dépenses de santé (16,4 Mds €), la suppression des franchises médicales, l'abrogation de la réforme hospitalière Bachelot (dite loi HPST) et le réinvestissement massif de l'État dans la médecine du travail.

La gabegie continue ! La dépense inutile que nous économiserons :

Le contrat d'accès aux soins soit 4 300 € de réduction de cotisations sociales pour un médecin qui, grand prince, accepte de modérer ses dépassements d'honoraires... en les maintenant à leur niveau de 2012 !

Politique des territoires

Leur décentralisation inégalitaire

« *Le risque bien réel est de voir se retourner le mouvement de réduction des inégalités territoriales que l'on a observé ces dernières décennies !* » (Laurent Davezies, géographe, en 2012)

Quand l'État asphyxie les territoires

L'engagement 54 de campagne de François Hollande promettait un maintien à niveau des dotations aux collectivités. Il a menti : elles diminueront de 1,5 Md € en 2014. En plus de cela, les collectivités doivent faire face aux conséquences des politiques d'austérité du Gouvernement et à l'augmentation du chômage. Le nombre d'allocataires du RSA a augmenté de 5 % entre fin 2011 et fin 2012 selon la CNAF, représentant autant de dépenses obligatoires nouvelles pour les départements.

Le désengagement s'élèvera donc, en 2014, à plusieurs milliards d'euros. Par conséquent, si les collectivités locales veulent maintenir leur activité, elles doivent recourir à l'impôt. Or, le seul impôt sur lequel elles peuvent agir est la taxe d'habitation, impôt injuste et suranné, basée sur des valeurs locatives cadastrales non recalculées depuis 1976 et qui ne tiennent pas compte des revenus. Le Gouvernement Ayrault reporte à 2018 l'éventuelle mise en place d'une taxe d'habitation refondée et a entériné la disparition de la taxe professionnelle qui permettait de faire payer les grandes entreprises pour l'aménagement des territoires. L'austérité aggrave les inégalités entre territoires.

Quand l'État abandonne les territoires

Mais le désengagement n'est pas que financier. Le PLF 2014 prévoit la suppression de l'assistance technique de l'État aux communes et à leurs groupements (ATESAT). Aujourd'hui, en effet, les ingénieurs et les techniciens des directions départementales des territoires (les DDT, ex-DDE) soutiennent les collectivités locales de taille modeste en matière d'habitat, de voirie et d'aménagement. Demain, elles dépendront des intercommunalités ou des conseils généraux, au risque de ruptures d'égalité, de clientélisme local et au détriment de l'intérêt général dont l'État est seul garant.

Le retrait affecte aussi les missions de contrôle exercées par l'État. Le nombre d'agents de préfectures va encore diminuer en 2014 alors que les effectifs contrôlant la légalité des actes des collectivités avaient déjà diminué de 20 % entre 2009 et 2011. Moins de 1 % des actes transmis font l'objet d'observations préfectorales. En 2012, un rapport sénatorial¹³ le formulait sans ambages : « *Le contrôle de légalité est devenu une véritable passoire* ». Parmi les actes qui lui sont soumis figurent, pourtant, des contrats et conventions entre les collectivités locales et des entreprises privées (conventions relatives aux marchés publics, délégations de service public, partenariats public-privé). Autant d'actes qui engagent les collectivités et l'argent des contribuables pour de nombreuses années et dont les incidences financières peuvent être très importantes.

Il est paradoxal d'imposer l'austérité aux collectivités sans jamais s'interroger sur les moyens alloués à la vérification de la gestion publique locale. Il relève du contrôle de légalité mais aussi de celui exercé par les Chambres régionales des comptes (CRC) : la suppression de sept d'entre elles a été décidée par la droite et entérinée en juin 2012 par le Gouvernement actuel, qui n'a pas non plus remédié aux problèmes de sous-effectif de ces juridictions financières. Dans le cadre du PLF 2014, comme l'explique le dossier de presse (p. 51), « *les efforts réalisés par les juridictions financières permettent l'accompagnement de la pleine activité du Haut Conseil des finances publiques, créé en 2013* ». En clair, les moyens du contrôle exercé par l'État sur les collectivités au service de la gestion légale des fonds publics sont détournés pour financer le contrôle exercé par Bruxelles sur Paris pour imposer l'austérité.

¹³ *Prendre acte de la décentralisation : pour une rénovation indispensable des contrôles de l'État sur les collectivités territoriales*, Rapport d'information de M. Jacques MÉZARD, fait au nom de la délégation aux collectivités territoriales n° 300 (2011-2012) - 25 janvier 2012.

Pour l'égalité des territoires de la République

La réduction des dotations se fera, d'abord, au détriment de l'investissement public (routes, logements, médiathèques, établissements médico-sociaux, lycées...) assumé à 70 % par les collectivités : moins d'autofinancement, c'est moins d'équipements publics ou plus de recours aux emprunts (au profit des banques ou pire en se tournant directement vers les marchés financiers) et aux partenariats public-privé qui ont pourtant fait la preuve de leur inefficacité (au profit des majors du BTP... et des banques). **Pour la qualité du service public, l'égalité des territoires et la relance par l'investissement**, nous proposons donc :

1. Une augmentation globale des dotations à la mesure de l'évolution de l'inflation, des charges et des transferts de compétences (décentralisées ou re-centralisées) ;
2. L'éradication de la précarité des personnels des collectivités, le dégel du point d'indice des fonctionnaires et une revalorisation à hauteur de l'inflation subie depuis 2010, année du gel ;
3. **Une hausse de la péréquation assurée par l'État entre collectivités riches et collectivités plus pauvres**, suffisante pour garantir des ressources équivalentes aux collectivités de même taille, en compensant les différences de capacité à lever l'impôt du fait des revenus des habitants (qui varie de un à cinq selon les départements, et de un à trois selon les régions et de un à deux entre commune selon les régions) ;
4. Un taux de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (ex-taxe professionnelle) à 4,5 % dont le rendement supplémentaire (20 Mds €) financerait les investissements locaux ;
5. Et, plus généralement, **une réforme d'ampleur de la fiscalité locale** : inclusion des loyers fictifs des propriétaires immobiliers dans leur revenu imposable, réinstauration d'un impôt économique conséquent sur les entreprises qui font des bénéfices, refonte de la taxe d'habitation de façon à ce qu'elle dépende enfin de la valeur réelle du logement habité et du revenu des habitants.

Les projets d'équipement ainsi financés relèveraient de la planification écologique et devraient être co-pilotés par un réseau départemental de services de maîtrise d'ouvrage publique (SMOP) dédié à la planification écologique et doté de moyens doublés sur cinq ans par rapport à la contribution actuelle de l'État à l'investissement public (coût de la mesure : 2 Mds €).

Les missions de contrôle seraient de même re-dotées de moyens à la hauteur des enjeux actuels (emprunts toxiques, partenariats public-privé, excès de communication...) ou de compétences supplémentaires qui leur seraient dévolues (contrôle sur les émissions obligatoires des collectivités, leur notation par des agences de notation...). Cette **politique de vérification efficace** doit pouvoir s'autofinancer : aujourd'hui, les collectivités dépensent chaque année 1,5 Md € rien que pour leur communication.

La dépense inutile que nous économiserons :

15 Mds € d'encours de dette toxique des collectivités en exigeant des banques qu'elles assument leurs responsabilités !

ANNEXE 1

Relancer l'activité pour éradiquer le chômage et investir dans l'éducation

Éradiquer le chômage : La relance de l'activité plutôt que la saignée !

Notre politique salariale permet d'instaurer un cercle vertueux de redistribution de la richesse produite et de relance du pouvoir d'achat et de la demande. Elle concerne l'ensemble de la grille des salaires :

- Elle permet l'augmentation rapide de 30 % des salaires les plus bas en touchant les 6,5 millions de travailleurs qui touchent moins de 2 000 € bruts mensuels, via l'augmentation progressive du SMIC à 1 700 € bruts et les effets de diffusion associés qui, selon l'INSEE, concernent les salaires jusqu'à 1,2 SMIC à très court terme et jusqu'à 2 SMIC dix-huit mois plus tard.
- Grâce à l'instauration d'un salaire maximal, notre politique salariale oblige les entreprises à utiliser autrement 20 Mds € de dépenses salariales inefficaces ou à créer un cercle vertueux d'augmentation des salaires (40 000 personnes concernées touchant plus de 408 000 € bruts annuels).
- La revalorisation du point d'indice servant de base au calcul du salaire des fonctionnaires (800 millions d'euros sur un an pour 1 % d'augmentation) ainsi que la mise en place d'un Grenelle des salaires permettra d'étendre cette dynamique à l'ensemble des salariés.

En mobilisant des moyens publics puissants par des investissements ciblés et les embauches nécessaires et par une redistribution des heures travaillées (retraite à 60 ans et 35 h réelles) financée par l'amélioration des comptes sociaux permettra d'engager un cercle vertueux de réduction du chômage. En effet, la relance de l'activité et la hausse des salaires impliquent mécaniquement une hausse des cotisations ainsi qu'une baisse des indemnités. C'est donc par une politique contra-cyclique et une logique inverse à celle de l'actuel Gouvernement que les comptes sociaux et le budget de l'État seront équilibrés.

Notre réforme de l'éducation : c'est l'avenir pas une variable d'ajustement !

Derrière un affichage trompeur, le Gouvernement Ayrault applique également la saignée aveugle de l'austérité aux politiques éducatives. La réforme Peillon des rythmes scolaires prévoit des transferts des montants du budget de l'Éducation nationale vers les collectivités territoriales ; la trop faible somme allouée à cette réforme ne sera même pas reconduite d'une année sur l'autre. **Notre école républicaine passe par la gratuité des activités, et non par des actions périscolaires différentes sur tout le territoire !** Notre réforme des rythmes scolaires serait publique, nationale et gratuite (750 millions).

Le Gouvernement veut faire des économies, nous avons des mesures simples à lui proposer. L'extinction progressive des fonds publics versés aux établissements privés peut rapporter entre 8 et 9 Mds €. La garantie d'une éducation égalitaire et de qualité se fait par des recrutements massifs et la formation des nouveaux enseignants (en tenant compte des pré-recrutements, le rétablissement des postes vandalisés par la droite correspond à 1 Md € la première année). **Nous revalorisons les salaires dans la fonction publique via la récupération de l'inflation depuis 2000 (11,4 Mds dont 6,8 Mds € pour les personnels de l'Éducation nationale).** Cela représente par exemple une augmentation de 215 euros par mois pour un fonctionnaire de catégorie C au premier échelon, soit + 14 % ; quand le Gouvernement Ayrault maintient le gel du point d'indice, cela ne correspond en rien à une politique de gauche.

Enfin, **le budget consacré à la voie professionnelle sera augmenté de 50 % (2,5 Mds €)** afin que les lycées professionnels cessent d'être considérés comme la voie de relégation du système scolaire. C'est en effet grâce à la multiplication des voies de scolarisation et à la création du bac professionnel qu'un grand nombre d'élèves ont accédé à une qualification. Les choix successifs ont malheureusement et inopportunistement conduit à privilégier l'apprentissage et à supprimer des matières d'éducation générale dans la voie professionnelle.

Alors que le Gouvernement baisse la dotation à la recherche de 1 milliard d'euro, nous préparons l'avenir en **doubleant le budget de l'enseignement supérieur et la recherche sur 5 ans et en créant 5 000 postes d'enseignants-chercheurs et d'agents techniques (4,6 Mds €).**

ANNEXE 2

Un budget de gauche, nous on peut !

Le contre-budget 2013

| Ressources supplémentaires (Mds €) | Dépenses supplémentaires (Mds €) |
|--|--|
| Beaucoup d'efficacité + 65,30 <i>(revenir sur les mesures les plus injustes de la droite)</i> | Reprendre le pouvoir aux banques et aux marchés financiers - 3,05 |
| Beaucoup de justice + 34,60 <i>(révolutionner l'impôt pour redistribuer la richesse)</i> | Partager les richesses et abolir l'insécurité sociale - 55,10 |
| Vers l'éco-socialisme + 32,00 <i>(aller vers une transformation de notre modèle de production)</i> | Instaurer la planification écologique - 16,45 <i>(réduire l'empreinte écologique du pays et respecter la « règle verte »)</i> |
| | Choisir l'émancipation humaine - 15,50 <i>(investir dans l'éducation, la recherche et la culture)</i> |
| | Concrétiser les idéaux de la République - 3,05 <i>(donner les moyens à la hauteur de la devise : Liberté, Égalité, Fraternité)</i> |
| | Œuvrer pour un monde de paix - 1,50 |
| Total : 131,90 | Total : 101,60 |

I. Des ressources de gauche

A) Beaucoup d'efficacité... + 65,3 Mds €

1. *Suppression immédiate des niches fiscales les plus honteuses* : + 42 Mds €
2. *Lutte ferme et efficace contre la fraude et l'évasion fiscale¹⁴* : + 7 Mds € (35 Mds € par an en fin de législature)
3. *Fin du gel du barème de l'impôt sur le revenu* : - 1,5 Md €
4. *Abrogation de la taxe sur les mutuelles* : - 2,2 Mds €
5. *Réduction du service de la dette (45,6 Mds en 2011) par l'émission d'obligations à taux réduits* : + 20 Mds €

B) Beaucoup de justice... + 34,6 Mds €

1. *Réforme de l'impôt sur le revenu afin de le rendre plus progressif (14 tranches) et plus juste (suppression du prélèvement libératoire, réintégration des revenus du capital et concentration des hausses sur les très hauts revenus)* : + 20 Mds €
2. *Création d'une « TVA grand luxe » avec un taux relevé à 33 %* : + 4,6 Mds €
3. *Création d'une taxe sur l'immobilier de luxe et les hautes transactions* : + 4,5 Mds €
4. *Augmentation du rendement de l'ISF avec limitation stricte des*

exonérations et taxation progressive des successions (entre 0,1 et 0,7 Md) avant une réforme de fond de la taxation du patrimoine pour le budget 2014 : + 3 Mds €

5. *Concrétisation du taux de base effectif de l'impôt sur les sociétés à 33 %* : + 2,5 Mds €

C) ...Vers l'éco-socialisme ! + 32 Mds €

1. *Suppression des exonérations de cotisations sur les bas salaires puis hausse des cotisations sur le quinquennat* : + 22 Mds €
2. *Augmentation de 0,1 % à 0,3 % du taux de la taxe sur les transactions financières avec un taux supérieur pour les produits dérivés avant un élargissement de l'assiette en 2014 pour cibler notamment les opérations de change* : + 1,6 Md €
3. *Refiscalisation des heures supplémentaires* : + 5 Mds
4. *Défiscalisation des indemnités journalières pour les accidents du travail* : - 0,15 Md €
5. *Doublement de la taxe sur les poids lourds* : + 2,4 Mds €
6. *Taxation à la source de la dépense publicitaire des entreprises (30 Mds € par an) et création d'une taxe nationale sur la publicité extérieure (enseignes, panneaux publicitaires) qui pourra être majorée par les communes* : + 1,2 Md €

¹⁴ Cette lutte consistera, notamment, à bloquer les échanges de capitaux avec les paradis fiscaux qui seront contraints de publier chaque année le montant exact des fortunes qu'ils gèrent. Elle impliquera aussi un renforcement de la lutte contre la fraude aux cotisations sociales (entre 8 et 15 Mds € par an), contre l'évasion et la fraude fiscale par la taxation différentielle des résidents français à l'étranger, à la levée du secret bancaire et à la pénalisation de la fraude fiscale (entre 20 et 25 Mds € par an).

II. Investir dans l'éco-socialisme

A) Reprendre le pouvoir
aux banques et aux
marchés financiers

| |
|------------------|
| - 10 Mds € |
| + 30 Mds € |
| nationalisations |

1. Création d'un pôle financier public transformant notamment la politique et les critères du crédit via la nationalisation des activités de dépôts des banques privées : **- 30 Mds €**
2. Émanciper les collectivités locales du recours à l'emprunt lucratif en lui substituant les financements fléchés nationalement du pôle financier public (10 Mds €), en renégociant l'encours de dette toxique (10 Mds €). Ces mesures sans impact budgétaire seront complétées par le doublement des dotations de l'Etat aux sections d'investissements des budgets publics locaux (10 Mds €) qui financent, notamment, les équipements scolaires : **- 10 Mds €**

B) Partager les richesses
et abolir l'insécurité
sociale

| |
|--------------|
| - 55,1 Mds € |
|--------------|

1. Lancement d'un plan d'urgence pour le logement et contre la spéculation immobilière à travers un budget porté à 2 % du PIB en crédits de paiement, pour financer notamment 200 000 nouveaux logements sociaux par an : **- 32 Mds €**
2. Indexation sur le SMIC des minimas sociaux relevés au-dessus du seuil de pauvreté : **- 10,6 Mds €**
3. Revalorisation du point d'indice des fonctionnaires pour remédier au décrochage constaté depuis 2000 : **- 11,4 Md €**

4. Embauche de 30 000 fonctionnaires pour compenser, sur cinq ans, les 150 000 suppressions de postes depuis 2008 avec priorités aux effectifs de l'Éducation nationale (18 000 agents) et de l'inspection du travail qui verra ses effectifs doublés (embauche immédiate de 750 inspecteurs et 1 400 contrôleurs dont le statut sera revalorisé) et recrutement de 2 000 CDI à Pôle emploi : **- 1,1 Md €**
5. Titularisation des 800 000 précaires de la fonction publique : **0 €¹⁵**

C) Instaurer la
planification écologique

| |
|------------------|
| - 16,45 Mds € |
| + 39,8 Mds € |
| nationalisations |

1. Création d'un pôle public de l'énergie par la nationalisation des entreprises EDF, GDF et Areva : **- 39,8 Mds €**
2. Doublement en 5 ans de l'utilisation des énergies renouvelables via un plan d'investissement en particulier dans les énergies des mers et les réseaux de géothermie ainsi que les autres énergies renouvelables de 75 Mds € cofinancés par les régions (5 Mds €) et par la réorientation d'une partie du financement public de la recherche (1 Md €) : **- 9 Mds €**
3. Engagement de la sortie du nucléaire (arrêt de l'EPR et fermeture de Fessenheim) : **- 1 Md €**
4. Plan national de remise aux normes énergétiques de 700 000 logements et bâtiments publics : **- 2,5 Mds €**
5. Développement des transports ferroviaire, fluvial et maritime côtier et mise en œuvre d'un grand plan Fret

¹⁵ Ces personnels sont déjà rémunérés et certaines dépenses liées à la précarité des personnels seront économisées : dépenses de gestion, indemnités des épisodes de chômage et revenus de remplacement.

Le contre-budget

et ferroutage (rénovation des sillons, contournement des villes, lutte contre le bruit, réembauche des 20 000 postes détruits dans la filière fret...) :

- 1,9 Md €

6. Création d'une agence de la Biodiversité et mise en place d'un fond pour la biodiversité : **- 8 M €**

7. Création d'un réseau départemental de services de maîtrise d'ouvrage publique (SMOP) dédié à la planification écologique, à la préservation de la biodiversité et des terres agricoles en doublant sur cinq ans des moyens d'investissement public et en embauchant 5 000 fonctionnaires : **- 2 Mds €**

8. Création de 700 postes et augmentation de 5 % par an du budget de l'enseignement agricole : **- 90 M €**

9. Hausse de 50 % des aides à l'installation d'agriculteurs : **- 60 M €**

10. Soutien à la conversion des exploitations en multipliant par dix les aides à l'agriculture biologique : **- 25 M €**

11. Arrêt du projet Notre Dame des Landes : **+ 130 M €**

formation sous forme d'allocations financées par la solidarité nationale :

- 1,3 Md €

3. Augmentation de 50 % sur cinq ans des crédits consacrés à l'enseignement professionnel et mise en place d'un grand service de la qualification : **- 0,6 Md €**

4. Augmentation de 30 % des primes versées aux lycées professionnels boursiers (versées en 3 fois), afin de lutter contre les décrochages en cours de formation. Coût : **- 0,2 Md €**

5. Mise en place d'un service public de la petite enfance (comprenant la création de 100 000 places en crèche) et renforcement des moyens de la protection de l'enfance : **- 2,3 Mds €**

6. Doublement du budget de l'enseignement supérieur et la recherche sur 5 ans, création de 5 000 postes d'enseignants-chercheurs et d'agents techniques : **- 4,6 Mds €**

7. Création d'un ministère de l'Éducation populaire doté d'un budget correspondant à 1,5 % des dépenses de l'État en dépassant l'objectif historique du 1 % culturel pour, notamment, refonder le statut des intermittents (- 500 M €), doubler les moyens dédiés à l'enseignement des arts et la culture à l'école (- 34 M €) et suppression de l'HADOPI (+ 9 M €) : **- 3 Mds €**

8. Augmentation des moyens pour la pratique sportive du plus grand nombre (soutien aux clubs et associations, aide aux familles et infrastructures) : **- 0,5 Md €**

D) Choisir l'émancipation humaine - 15,5 Mds €

1. Scolarité obligatoire de 3 à 18 ans : **- 3 Mds €**

2. Augmentation immédiate des bourses d'études sur critères sociaux avant montée en charge sur 5 ans, d'un dispositif d'autonomie des jeunes en

E) Avancer vers la 6^e République - 3,05 Mds €

1. Multiplication des moyens de la justice par 4 sur 5 ans avec pour priorités la protection judiciaire de la jeunesse, le raccourcissement des procédures, l'aménagement des peines, l'humanisation du milieu carcéral, et une politique de réinsertion individualisée : - 2,7 Mds €
2. Rétablissement de la police de proximité à travers l'embauche de 10 000 agents : - 0,3 Md €
3. Arrêt des reconduites à la frontière des sans-papiers : + 0,5 Md €
4. Mise en place d'un plan de revitalisation du réseau préfectoral : - 0,25 Md €
5. Doublement sur cinq ans de l'effort budgétaire en matière d'aménagement du territoire : - 0,5 Md €
6. Suppression des pôles de compétitivité : + 0,6 Md €

7. Doublement des subventions versées par l'État aux collectivités au titre de l'égalité entre territoires, des quartiers populaires, de la prévention de l'exclusion, de la création, du patrimoine ou de la démocratisation de la culture : - 0,4 Md €

F) Œuvrer pour un monde de paix - 1,5 Mds €

1. Augmentation et perfectionnement de l'aide au développement : - 1,5 Md €
2. Revitalisation des réseaux diplomatiques pour redevenir le second réseau au monde par une meilleure gestion et changement de priorités : - 0,5 Md €
3. Sortie du traité de l'Atlantique Nord et arrêt de la participation aux opérations OTAN (Afghanistan, etc.) : + 0,5 Md €

Le contre- budget 2014



www.lepartidegauche.fr